

INFORMATIONS POST AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 novembre 2024, la Société l'Accumulateur Tunisien –ASSAD- publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie le délai de convocation de la présente assemblée et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais de convocation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 présentant un résultat déficitaire de 9 281 673 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2023 faisant ressortir un résultat déficitaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 9 624 146 dinars et un résultat consolidé déficitaire part du groupe s'élevant à 9 649 983 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 s'élevant à -9 281 673 -Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2023	-9 281 673
Résultats reportés antérieurs	-5 176 856
<hr/> Résultats reportés (A nouveau)	<hr/> -14 458 529

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la décision unanime des membres du Conseil d'Administration de renoncer totalement et définitivement aux jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit à un montant annuel de vingt-six mille dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

2. Le bilan après affectation du résultat comptable

BILAN (Après Affectation du Résultat)				
(Exprimé en dinars)				
ACTIFS	NOTES	2023	2022	
		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	A1	2 272 034	2 244 247	
Moins : amortissement		-1 529 507	-1 419 831	
<i>S/Total</i>		<u>742 527</u>	<u>824 416</u>	
Immobilisations corporelles	A2	92 652 970	82 596 033	
Moins : amortissement		-63 016 760	-60 364 648	
<i>S/Total</i>		<u>29 636 210</u>	<u>22 231 385</u>	
Immobilisations financières	A3	16 808 992	16 860 401	
Moins : Provisions		-589 574	-532 092	
<i>S/Total</i>		<u>16 219 418</u>	<u>16 328 309</u>	
Total des actifs immobilisés		46 598 155	39 384 110	
Autres actifs non courants		0	0	
Total des actifs non courants		46 598 155	39 384 110	
ACTIFS COURANTS				
Stocks	A4	25 771 057	23 776 138	
Moins : Provisions		-3 394 845	-1 183 321	
<i>S/Total</i>		<u>22 376 212</u>	<u>22 592 817</u>	
Clients et comptes rattachés	A5	69 089 849	77 073 067	
Moins : Provisions		-4 689 799	-4 605 230	
<i>S/Total</i>		<u>64 400 050</u>	<u>72 467 837</u>	
Autres actifs courants	A6	17 148 394	15 242 751	
Moins : Provisions		-3 918 695	-1 610 433	
<i>S/Total</i>		<u>13 229 699</u>	<u>13 632 318</u>	
Placement et autres actifs financiers	A7	401 396	408 040	
Liquidités et équivalens de liquidités	A8	3 882 208	1 027 815	
Total des actifs courants		104 289 565	110 128 827	
Total des actifs		150 887 720	149 512 937	

BILAN (Après Affectation du Résultat)

(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	NOTES	2023 Au 31/12/2022	2022 Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	24 000 000	24 000 000
Réserves	P1	15 893 754	15 893 754
Autres capitaux propres	P1	225 233	226 504
Resultats reportés	P1	-14 458 529	-5 176 856
<i>Total des capitaux propres après affectation</i>		25 660 458	34 943 402
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	32 587 192	27 770 114
Provisions	P3	3 036 497	3 492 013
Total des passifs non courants		35 623 689	31 262 127
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	10 701 981	10 057 341
Autres passifs courants	P5	10 380 782	10 037 467
Concours banc et autres passifs financiers	P6	68 520 810	63 212 600
Total des passifs courants		89 603 573	83 307 408
<i>Total des passifs</i>		125 227 262	114 569 535
<i>Total des capitaux propres et des passifs</i>		150 887 720	149 512 937

3-Etat d'évolution des capitaux propres

(En dinars)

	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Réserves spéciales d'Investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation du résultat 2023	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	225 233	9 400 000	-5 176 855	-9 281 673	25 660 458
Affectation résultat 2023 (AGO du 04/11/2024)								-9 281 673	9 281 673	0
Capitaux propres au 31/12/2023 après affectation du résultat 2023	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	225 233	9 400 000	-14 458 528	0	25 660 458

3. La liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Qualité	Mandat	Représenté par	Activités Professionnelles	Mandats d'Administrateurs dans d'autres Sociétés
M. Souheil Kallel	Président	2023-2025	Lui-même	Gérant Sté GEELEC	-Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL - Administrateur à Sté Batteries ASSAD Algérie - Administrateur à Sté ASSAD B.M
M. Sami Kallel	Administrateur	2023-2025	Lui-même	Médecin de libre pratique	- Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL
M. Mehdi Kallel	Administrateur	2023-2025	Lui-même	-Directeur Activité Batterie Industrielle Groupe ASSAD -Gérant Sté « ENAS », « EAI » et « EANA »	Néant
Mlle Myriam Mouakhar	Administratrice	2023-2025	Elle-même	-Senior Principal KORN FERRY	Néant
M. Ibrahim Debache	Administrateur Indépendant	2023-2025	Lui-même	-Président du conseil d'administration Sté Ennakl Automobiles	-Administrateur société Ennakl Automobiles